



# PILE OU FACE ?



**Pour le 17 avril à Naintré**

## Les derniers qualifiés

Les 32 triplettes qualifiées pour disputer le championnat de la Vienne le 17 avril à Naintré sont désormais connues. Dimanche, à Cenon, au cours du dernier des quatre concours éliminatoires, les 24 joueurs suivants ont obtenu leur billet :

1. Alain Morillon, Joël Deblaise, Jérôme Mingot (Chauvigny).
2. Jacques Péroteau, Michel Duval, Louis Manzoni (Lussac)
3. Marcel Geay, Bruno Geay, Jérôme Colmenero (Vivonne)
4. Thierry Bonnin, Jean-René Rangier, René Guéry (Les Halles)
5. Jean-Marie Georget, Daniel Beauchesne, Alain Duquerroux (Montmorillon).
6. Maurice Savin, Thierry Ceay, Michel Salgue (Montmidi)
7. Gérard Dupont, Gérard Chevalier, Rémy Viollet (Montmidi)
8. Stéphane Hostain, Laurent Morillon, Frédéric Duquerroux (Chauvigny).

Les 32 équipes qualifiées sont très également réparties sur les trois secteurs avec 11 triplettes pour le nord et le sud et 10 pour le centre. On en attendait peut-être plus dans cette dernière zone mais il faut dire que le nouveau mode de

sélection a joué pleinement son rôle quant à la qualité, et les « petits » clubs de la banlieue poitevine sont les grandes victimes de ce choix.

Ainsi, tout comme le grand frère du Grand-Breuil, Jaunay-Clan, Chasseneuil, Ligugé, Smarves, Neuville, Beaulieu, etc., seront cette fois absents de la compétition. Vouillé, qui compte pourtant bon nombre d'excellents joueurs, a aussi frisé la correctionnelle, ne qualifiant qu'une seule équipe.

Dans ce registre, c'est Vivonne qui est à l'honneur puisque c'est le seul des « outsiders » à avoir qualifié une équipe. En haut du tableau, on retrouve les Halles et Chauvigny avec cinq triplettes qualifiées, juste devant Montmidi (4), Châteauneuf et Lussac (3).

De toutes ces équipes, c'est celle de Thierry Auriault et Michel Seigne (les tenants du titre avec Francis Auriault mais associés cette année à James Darode), qui se détache très nettement dans les pronostics devant une demi-douzaine de bonnes triplettes.

Nous publierons le tirage au sort de ce championnat en triplettes dans notre chronique du vendredi 15 avril, juste avant la compétition.

D'ici là, il aura fallu se qualifier pour le « tête à tête » et le « doublettes ». Tout un programme !

### Eliminatoires du « tête à tête »

## Sélection dans les trois secteurs

Les éliminatoires du championnat de la Vienne en tête à tête se disputeront par secteur lundi à partir de 14 h à Mirebeau, Chasseneuil et Charroux.

La participation sera-t-elle aussi massive que les années précédentes ? Peut-être pas car ce long week-end correspond aux départs en vacances de Pâques,

mais les joueurs motivés par ce titre individuel ont pris leurs dispositions depuis bien longtemps.

La succession éventuelle du Chauvinois Joël Deblaise est donc ouverte mais le verdict ne tombera que le 8 mai à Civray.

Les feuilles d'engagement à ces épreuves éliminatoires, doivent parvenir aux responsables

de secteurs ci-dessous avant demain soir.

— nord : Jean Charpentier, 7 résidence Gascogne, 86100 Châtellerauld.

— centre : Philippe Delhomme, 14, rue des Groies, 86000 Poitiers.

— sud : Guy Duquerroux, Pr:ssec, 86800 St-Julien-l'Ars.

### • Benassay

Malgré un temps incertain et une sono défaillante, le concours de Benassay a connu samedi un succès intéressant avec la participation de 78 doublettes.

M. Desgranges, l'arbitre, a donc attribué quatre points aux vainqueurs, trois aux finalistes et deux aux perdants des demi-finales.

#### CONCOURS GENERAL

##### Perdants en demi-finales

Stéphane Hostain, Eric Ballois (Chauvigny)

Alain Rousier, Eric Blanchard (Châteauneuf-Benassay).

##### Finale :

Yves Ferchaud, Christian Decourt (Chauvigny-Montmidi), battent Rémy Viollet-Gérard Chevalier (Montmidi).

## Belle épreuve le 9 avril avec la Pétanque Châtelleraudaise

Prévu le 2 avril, le concours de la Pétanque Châtelleraudaise se disputera en fait le samedi 9 avril toute la journée au Parc des expositions du Chillou d'Ozon à Châtellerauld.

Dotée de 7.500 F plus les engagements (50 F par équipe), cette épreuve est limitée à 128 doublettes et débutera à 9 h précises.

Les inscriptions, accompagnées du chèque d'engagement à l'ordre de la Pétanque Châtelleraudaise, sont reçues uniquement par courrier par M. François Ribardière, 3, rue Charles Cros, 86100 Châtellerauld, avant le mercredi 6 avril. Pour tout renseignement complémentaire, appeler le 49.21.77.81.

L'après-midi, des concours seront organisés en doublettes pour les féminines (2.000 F + engagements) et les jeunes (lots en nature), ainsi qu'un complémentaire doté des engagements + 50 %.

Cette manifestation ayant été reportée en raison de l'indisponibilité du terrain ce samedi, la Pétanque Châtelleraudaise tient à remercier la Pétanque Usselloise d'avoir bien voulu échanger les dates des deux concours.